1600
MONT. EX AUCT-SALE 35/353
LD
F5012
1885
E96

EXTRAITS DE LETTRES

SUR LA DIVISION PROJETÉE DU DIOCÈSE

DES TROIS-RIVIÈRES

Réservé

Ces extraits sont tirés de lettres prises entre des centaines d'autres encore plus fortes envoyées sur le même sujet au Procureur de l'Evêque.

22 avril 1885.

M. le G. V.,

. . . . Maintenant, permettez-moi d'ajouter un mot sur ma manière de voir, touchant les deux grandes questions qui ont motivé la visite de Mgr Smuelders au Canada :

" A Rome, on a trouvé bien injuste le fait de l'*Etat* dépouillant l'*Eglise* (la Propagande) de ses biens. C'était en effet une spoliation !

" *Au Canada*, des amis ecclésiastiques de l'Université Laval (corps ecclésiastique) ont voulu dépouiller l'Ecole de Médecine de Montréal (corporation laïque) de tous ses biens. Plus que cela, trois Evêques l'ont excommuniée, c'est-à-dire lui ont mis, non pas un revolver ordinaire, mais les canons de l'Eglise au cœur, et lui ont dit : " *La bourse* ou *la vie spirituelle !* c'est-à-dire la *damnation éternelle !!* "

" Si c'est un mal à Rome pour des laïcs de *voler* la Propagande, c'est également mal au Canada pour des *ecclésiastiques*, des Evêques, de *spolier* même indirectement l'Ecole de Médecine. Le septième commandement doit être le même partout.

" Le Saint-Père a protesté contre le vol des biens ecclésiastiques.

" Mgr Laflèche a protesté contre la spoliation des *biens laïcs*. Dans " les deux cas, c'est une *application exacte* de l'immuable justice.

" Pour punir Mgr Laflèche de son protêt, le pouvoir ecclésias- " tique (canadien) qui devait bénéficier de la spoliation de l'Ecole " de Médecine, veut le dépouiller de la moitié de son diocèse, lui " laissant l'autre moitié pour sauver les apparences.

" Mgr Laflèche est allé à Rome et y est demeuré longtemps, " faisant antichambre pour plaider sa cause, et la Propagande n'a " pas daigné lui faire connaître même *le nom de ses adversaires*.

" On l'a renvoyé au Canada pour y rencontrer ses adversaires " devant Mgr Smuëlders. Mgr Taschereau A FUI CE JUGE; il a FUI sa " cause ici, et s'en est allé intriguer à Rome *ex parte*.

" Toute cette intrigue se poursuit encore au Canada et à Rome, " et Mgr Laflèche reste toujours le *persécuté* SANS JUSTICE. Ses ad- " versaires lui ont bandé les yeux, le soufflètent et lui disent : " De- " vine qui t'a frappé? "

" L'abbé M. (l'intrigant qui a ourdi la persécution à son ori- " gine) qui s'était chargé d'aller lui donner à Rome le baiser d'un " certain apôtre, en est revenu, LUI, *couvert de la pourpre romaine ;* " il promène son iniquité dans notre Province, et Mgr Laflèche est " encore là sans justification.

" Cet état de choses est le plus grand scandale pour la foi des " catholiques au Canada que l'on puisse imaginer ! Si nos tribunaux " civils procédaient de cette façon, il y a longtemps que nous au- " rions eu une révolution.

" Priez donc le Saint-Père, mais par dessus tout le Sauveur du " monde, de délivrer notre Foi de cette terrible épreuve, en faisant " dans ces deux cas briller la justice par une sentence finale.

" Vous serez peut-être surpris de mon langage énergique. Ma " foi a subi une rude épreuve par tous les scandales ci-dessus, et " c'est le cri d'un *blessé* que je vous envoie là bas.

U . . . X.

District de Québec, 26 mai 1885.

" Si la Cour de Rome maintient la division du diocèse des " Trois-Rivières dans les circonstances actuelles, c'est le plus grand " échec à la Foi de notre peuple qu'il ait encore jamais subi. Les " gens ne se gênent pas de dire que le Saint-Siège se fait le com-

" plice de Mgr Taschereau et d'un ou deux autres Evêques dans " leur vengeance contre Mgr des Trois-Rivières, dont le crime à leurs " yeux est d'être aimé et vénéré de son clergé et de ses fidèles, " chose qu'on ne rencontre pas dans les autres diocèses où l'esprit " libéral fait tant de ravages. Mais prions afin que le Saint-Esprit " se laisse enfin toucher et épargne au Saint-Siège la honte de com- " mettre une injustice aussi criante ".

C . . . I.

Parlement d'Ottawa 22 mai 1885.

. . . . . La nomination d'un nouveau délégué a étonné tout le pays, et si le diocèse des Trois-Rivières est divisé, ce sera un véritable scandale et le coup le plus fatal porté à l'autorité romaine et au respect qui lui est dû.

X. M. P. C.

Les trois personnages qui ont écrit ces lettres sont de grands bienfaiteurs du Saint-Siège. Ceux dont les lettres suivent sont aussi des personnes distinguées qui, outre l'argent, ont offert au Saint-Siège pour sa défense le sang des membres de leur famille.

---

17 mai 1885.

" Hélas! nous ne sommes donc plus comptés au nombre des " enfants du Saint-Père. Ce qu'il y a de plus pénible, c'est que " toutes les intrigues dont nous sommes les victimes baillonnées se " pratiquent autour du Saint-Père, et presque avec le crédit de son " autorité! Qui pourra jamais mesurer le scandale que causent les " difficultés que nous traversons, et surtout les dénis de justice mul- " tipliés qu'ont à souffrir l'Evêque des Trois-Rivières et ses fidèles " diocésains!

" Il y a certainement de quoi ébranler la foi chez un très grand " nombre et la faire péricliter rapidement. Ah! qu'on ne nous parle " plus de recours à Rome: nous considérons ce recours comme par- " faitement illusoire. Je ne fais pas d'exagération; j'exprime mon " opinion et celle de tous les gens droits.

1204736

" C'est bien humiliant et désolant pour des catholiques d'en " être rendus là et de s'y trouver acculés par la logique des faits " et par des conclusions inattaquables, inévitables.

" Dans la question du diocèse des Trois-Rivières, il ne s'agit pas " d'adopter une mesure qui puisse avoir des risques ; il ne faut que " s'abstenir d'opérer une *œuvre d'iniquité*. C'est une occasion d'ap- " pliquer facilement la règle du *non possumus* qu'un grand nombre " de prédécesseurs de Léon XIII ont appliquée vigoureusement dans " des matières et circonstances bien plus difficiles.

" Cette considération nous fait mal ! Elle nous cause un dé- " couragement et une affliction que je ne puis exprimer.

" Nous avons appris de nos mères très-catholiques et de notre " clergé dévoué que le Pape est un homme qui doit être toujours " prêt à entrer dans les catacombes et même à monter à l'échafaud " pour la confession de la vérité et la défense de la justice. Nous " n'avons jamais entendu dire que la pression des influences extérieures, " ou les obsessions de l'erreur pouvaient former matière à une ex- " ception à ce sujet. Ce que nous voyons présentement, nous force " à faire des rapprochements dont la conclusion nous désole.

" Le grand et saint Evêque des Trois-Rivières, l'apôtre des " plaines de l'ouest de l'Amérique, qui porte les stigmates de la " prédication évangélique, le défenseur le plus éclairé et le plus " redoutable du libéralisme et de la franc-maçonnerie, *immolé, écrasé* " par la main d'un Pape, du Pape de l'Encyc. *Humanum genus!* " Et pourquoi ? Non dans l'intention sans doute, mais dans le fait, " pour satisfaire des vengeances sacerdotales et épiscopales ! ! Voilà " ce qui se dit.

" Savez-vous qu'il est difficile d'expliquer cela d'une manière " convenable, lorsque les gens du peuple manifestent leur surprise " de ces incroyables affaires, et qu'il n'y a guère qu'à *se taire* et à " *rougir!* Œuvre obtenue par l'intrigue et le mensonge !

" Je ne vois dans l'histoire qu'un fait qui puisse être comparé " à celui qui nous occupe, c'est la suppression de l'ordre des Jésuites.

" Mais il faut considérer que cet acte fort regrettable a été " arraché au Pape Clément par des influences extérieures qui ont " exercé sur lui une pression terrible, et pendant des années : souve- " rains, nobles, ambassadeurs de tous les pays, etc. Dans le cas pré- " sent, ce sont des Evêques qui donnent le spectacle de la perse- " cution et de la vengeance contre un collègue qui leur porte om- " brage par l'éclat de ses vertus et la profondeur de sa science. On

" se demande comment il se fait que le Pape actuel, renommé pour " son amour de la vérité, puisse être empêché de rendre justice. " Qui pourra expliquer cette anomalie? Certes, ce ne sera pas une " gloire pour le règne de Léon XIII.

" Et comme, dans toutes ces sortes d'affaires, il se rencontre " toujours des traîtres, il s'en trouve un dont la triste conduite est " préférée à la sainteté de l'Evêque des Trois-Rivières. Le malheu- " reux porte sur sa personne des insignes et décorations romaines. " Quelle tristesse pour les catholiques fidèles! Comment relever à leurs " yeux le prestige du Saint Siège ?

" Quand je vois l'Eglise, ma Mère, insultée de cette façon par les " manœuvres de l'intrigue, j'éprouve une irritation filiale, une sainte " colère qui soulève mon cœur à le briser ; et c'est la main tremblante " d'une émotion incontrôlable que je puis tracer ces lignes presqu'illi- " sibles.

" Pour ce qui est de notre Evêque, il doit sentir la solidité, la " grandeur, je dirai même la beauté de sa position. Un Evêque persé- " cuté injustement! C'est le plus beau spectacle qu'offre l'histoire. Et " ce qui est plus consolant, c'est que le Ciel est rempli de *persécutés*. " Les persécuteurs de Mgr ne forment qu'une cercle peu nombreux " d'hommes qui hésitent à se montrer dans leur rôle, tandis que la " Province entière admire et affectionne notre digne Evêque! Nous en " recevons des témoignages de partout. "

A. . . X.

---

22 mai 1885.

. . . . . Le plus triste, c'est que plus le temps avance, et plus les injustices sont connues. Il devient notoire aux populations qu'il y a moins à attendre de Rome que du plus humble de nos tribunaux. Cela rejaillit sur le Saint-Siège tout entier.

L. E.

---

27 mai 1885.

Invité à dîner au Séminaire de Québec, le nouveau commissaire accepta, et était rendu au réfectoire ; lorsqu'il aperçut l'Abbé M..... (le promoteur de la division du diocèse) il se retira de suite à sa chambre sans s'asseoir à table. Comme à son départ des Trois-Ri-

vières pour Nicolet, le Commissaire apprenait que le dit abbé était retourné de Québec et allait le rencontrer à Nicolet, il dit qu'il ne voulait pas approcher de cet homme là.

Mgr Smuëlders croit-il maintenant qu'il avait affaire à des gens disposés à le perdre lui-même pour le succès de leurs machinations. S'il ne nous avait pas autant rassurés nous mêmes, nous aurions fait des démonstrations imposantes qui auraient eu leur langage. Aussi les victimes de cette iniquité sont disposées à tenir l'ex-commissaire en partie responsable de la position pénible dans laquelle elles se trouvent acculées. Il nous semble que ce personnage qui a eu ci-devant la confiance du Saint-Père, ne devrait pas s'arrêter au premier échec. Il doit insister, s'exposer même pour faire triompher la vérité; il doit s'interposer pour empêcher la catastrophe.

A. X.

---

29 mai 1885.

Un mot à la hâte pour vous dire combien la démonstration contre la division du diocèse a été magnifique et consolante.

Nous espérons toujours avoir justice de Rome; sinon, on pourra dire que l'iniquité fait fortune dans notre siècle de grandes misères.

Ni à Québec, ni à Nicolet le Protonotaire de contrebande n'a pu voir le Commissaire.

Courage, la vérité triomphera; l'erreur sera écrasée. Allez prier au tombeau de Saint-Pierre.

Ici, les prières montent au ciel comme un cri puissant qui sera entendu par la Sainte Vierge. Tout le monde sent que la cause que vous défendez est la cause de la religion en Canada. Si vous succombez, on pourra dire: " tombé au champ d'honneur „.

Le vieil et saint Evêque Bourget disait ces jours derniers à un prêtre du diocèse des Trois-Rivières: " Dieu est avec votre évêque, et il triomphera „.

Les Mrs de Nicolet sont stupéfaits des démonstrations des gens du Sud. Vouloir avoir un diocèse quand personne ne veut contribuer de ses deniers pour le fonder, cela jette quelque froideur sur l'enthousiasme.

Dans tous les cas, ces Mrs *sont coulés* aux yeux des populations (c'est-à-dire perdent la confiance publique). Les élèves diminuent sensiblement. Un prêtre de leur maison écrivait à un ami au

Nord que pour lui il laissait leur maison, car les élèves sont incontrôlables. Dernièrement, ils en ont chassé plusieurs pour insubordi-..ion. Un de ces écoliers disait au régent qui le chassait: " Vous dites que je suis un révolté; je fais comme vous à l'égard de votre Evêque „.

Le chapitre a présenté son protêt contre la division. La conscience des chanoines ne leur permet pas de laisser tomber *en ruine* les biens de la corporation épiscopale.

Tous, l'Evêque, le chapitre, les fidèles, bien que nous voulions mourir catholiques, nous protestons contre ces injustices sans nom que Québec veut nous imposer.

J . . . L.

(Fidèles extraits)

L. Des Ilets Ptre V. G.
Procureur de l'Ev. des Trois-Rivières.

Rome 1885. — Imprimerie Editrice Romana.